

**Intervention de Son Excellence Mme Taous Feroukhi
Ambassadeur Représentant Permanent
Chef de la délégation algérienne,
devant la 14^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE**

Bruxelles, le 5 décembre 2006

Monsieur le Président,

Je voudrais, au nom de la délégation algérienne, exprimer mes remerciements aux autorités Belges pour la qualité de l'accueil et l'excellente organisation, à Bruxelles, des travaux de cette 14^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, et féliciter M. le Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht, pour sa présidence en exercice durant l'année 2006, et la conduite avisée de nos présentes assises.

Que la présidence espagnole du Groupe de Contact trouve, ici, l'expression de notre appréciation, en lui souhaitant plein de succès pour sa future présidence de l'Organisation en 2007. Permettez-moi, également, de féliciter la Finlande pour sa prochaine présidence du Groupe de contact en 2007, en l'assurant de notre appui et de notre coopération.

Cette session du Conseil ministériel est l'occasion de mesurer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de la mission primordiale de l'Organisation, un instrument au service de la paix et de la stabilité dans l'espace OSCE, incluant la région méditerranéenne.

En tant que pays partenaire, l'Algérie réaffirme son attachement au renforcement de la dimension méditerranéenne de l'OSCE, comme faisant partie du vaste espace géographique et culturel de l'Organisation, concernée par la promotion de la sécurité et de la coopération, le progrès économique, le respect des droits de l'homme, et le développement des institutions démocratiques.

En effet, les défis et les menaces du 21^e siècle identifiés par l'Organisation, constituent des priorités pour les partenaires méditerranéens : la lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, l'intolérance, les pandémies, la migration, le réchauffement climatique, la sécurité énergétique. Autant de domaines dont le caractère transfrontalier commande la conjugaison des efforts, l'intensification du dialogue, et une coopération orientée vers l'action.

A l'instar des précédentes réformes qui ont jalonné l'évolution de l'OSCE et comme proposé par les pays méditerranéens devant le Conseil Permanent, à l'occasion de la présentation du rapport du Panel des éminentes personnalités, la dimension méditerranéenne instaurée par l'Acte final d'Helsinki, devrait trouver la place qui lui revient dans le contexte de la réforme en cours.

Les sujets d'intérêt commun aux deux rives de la Méditerranée ne manquent pas. C'est le cas pour la question de la migration à propos de laquelle les partenaires méditerranéens, dont l'Algérie, se déclarent prêts à coopérer pour s'attaquer aux racines du problème. Le récent Sommet Afrique/UE sur la migration et le développement tenu, à Tripoli, Libye, a mis en exergue l'urgence d'aider à l'émergence d'économies viables, au respect de la dignité humaine et à la libre circulation des personnes. C'est aussi le message de S.E.M. Mohamed Bedjaoui, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères devant la récente rencontre ministérielle de l'EuroMed tenue, à Tempere, Finlande.

L'on retiendra également du Sommet Afrique/UE, que les pays africains ont tiré les leçons de l'approche sécuritaire et répressive qui a prouvé ses limites, pour s'appuyer résolument sur le développement socioéconomique durable come levier pour enrayer la pauvreté, afin de fixer les populations qui fuient la misère de la région subsaharienne pour venir trouver refuge en Algérie et ailleurs en Europe.

L'OSCE peut apporter sa contribution, dans le cadre de la coopération avec les Organisations internationales et régionales, notamment, l'Union Africaine et l'Union Européenne, pour renforcer un partenariat global et mutuellement bénéfique fortement souhaité par les pays de la rive Sud.

L'autre question d'intérêt commun aux Etats participants et aux partenaires Méditerranéens, est celle touchant à l'intolérance et aux discriminations. L'Algérie qui a tourné la page de la violence terroriste, s'atèle à faire face aux profondes mutations en cours jalonnées au plan interne, par la mise en œuvre de la politique de réconciliation nationale et du programme quinquennal de relance économique 2005-2009. Et au plan externe, par l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération avec ses partenaires, et ce, en dépit d'un contexte international marqué par des difficultés, voire des tensions dans les rapports entre l'Occident et le Monde musulman, tendant à accréditer la funeste thèse de l'inévitable conflit entre l'Islam et l'Occident.

De plus, les amalgames entre terrorisme et Islam qui ont pris des proportions inquiétantes, en particulier, après le 11 septembre 2001, aggravent ces craintes et donnent un caractère urgent à cette question.

Tout en condamnant les excès des critiques intolérables dirigées contre l'Islam et les Musulmans, l'Algérie est consciente que la violence commise au nom de l'Islam

porte préjudice et interpelle, en premier lieu, les Musulmans, et que cette crise qui touche au plus haut point la paix et la sécurité mondiale, concerne également la Communauté internationale.

L'OSCE qui s'est dotée de trois Représentants personnels chargés de traquer toutes les manifestations de haine, racisme, xénophobie et intolérance, demeure un Forum irremplaçable pour le dialogue et la compréhension mutuelle sur ces questions complexes. A cet égard, la délégation algérienne, renouvelle sa proposition de tenir, en 2007, une Conférence de haut niveau de l'OSCE sur les attaques contre l'Islam et les Musulmans faite, en décembre 2005, à Ljubljana. La concrétisation de cette initiative contribuera à un traitement plus équilibré des questions touchant à la tolérance et à la discrimination. Dans le même ordre d'idées, l'organisation d'une réunion sur le rôle des médias dans le traitement de ces questions peut s'avérer particulièrement utile.

Au plan bilatéral, l'Algérie a développé une coopération dans les trois piliers qui fondent le mandat de l'OSCE, dont je souhaiterais rappeler :

- l'observation des élections présidentielles qui se sont déroulées en avril 2004, par une délégation de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE et de l'ODIHR.
- Les contacts noués avec l'Unité d'Action Contre le Terrorisme de l'OSCE, élargis au Centre Africain de Recherches et de Lutte Contre le Terrorisme basé, à Alger, pour renforcer la lutte commune contre le terrorisme, et favoriser la coopération régionale avec l'Union Africaine.
- La participation d'experts algériens aux séminaires, ateliers, et visites de bases et installations militaires organisés sur la dimension politico-militaire, afin de favoriser, à terme, l'instauration de mesures de confiance au niveau régional.
- La participation d'experts au Forum économique consacré à la question des transports, ainsi qu'aux ateliers sur la gestion des frontières, la sécurité énergétique, et la coopération en matière de justice criminelle.

Concernant le programme de travail 2007 de l'OSCE, la délégation algérienne réaffirme son attachement au renforcement de la dimension méditerranéenne dans le cadre de la réforme en cours. A cet égard, elle propose la mise sur pied d'un groupe de travail chargé de se pencher sur les propositions concrètes formulées à ce sujet, contenues dans les documents PC. DEL/873/05 du 14 septembre 2005, et dans le document « 8 Mediterranean Seminar 2006 » du 6 novembre 2006.

Je vous remercie Monsieur le Président.